



Annonce

Directeur.rice adjoint.e de pôle périscolaire en charge d'un centre de loisirs

Commune de 35 380 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, reliée à Paris directement par la ligne 11, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Pour participer à cette ambition, Romainville recrute :

un.e Directeur.rice adjoint.e de pôle périscolaire – Temps non complet 30h44
Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux (C)
(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

La direction de la petite enfance et de l'Éducation assure le pilotage des politiques publiques de la petite enfance, des affaires scolaires, de l'enfance (activités périscolaires et extrascolaires), de la restauration scolaire et des séjours de vacances. Elle comporte six unités : service des affaires scolaires, enfance, restauration scolaire, ATSEM, petite enfance et administration.

Au sein du service enfance qui assure la gestion de 16 accueils de loisirs périscolaires (dont 3 pôles périscolaires regroupant plusieurs écoles) et six centres de loisirs extrascolaires, 180 personnels d'animation, le ou la directeur.rice adjoint.e de pôle périscolaire, sous l'autorité du ou de la directeur.rice de pôle, assure la coordination des activités mises en place dans le centre de loisirs placé sous sa responsabilité.

Dans le cadre des activités périscolaire (lundi- mardi- jeudi- vendredi), vous :

- coordonnez les activités mises en place à destination des élèves du centre de loisirs placé sous votre responsabilité durant la pause méridienne ainsi que les temps d'accueil du matin et du soir, plus précisément, vous veillez en particulier à :
 - garantir la sécurité affective, physique et morale des enfants
 - respecter le projet éducatif du service enfance et du projet de fonctionnement du pôle périscolaire coconstruit avec le directeur de pôle
 - participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets d'animation réalisés par l'équipe d'animation
 - assurer la responsabilité fonctionnelle de l'équipe d'animation durant les temps d'accueil des enfants
- assurez le suivi de la communication courante avec :
 - les familles des élèves du centre de loisirs placés sous sa responsabilité
 - la direction d'école et l'équipe enseignante.
- contribuez à la gestion administrative du site, à savoir :
 - le suivi et l'élaboration des registres de présence
 - les pointages de présences sur logiciel
 - la préparation, en tant que de besoin, en lien avec le ou la directeur.rice en charge de l'autre centre de loisirs, des plannings d'activités, les ordres du jour des réunions budgétaires
 - la préparation des différents documents, notamment les déclarations d'accident

- animez ou co-animez les réunions d'équipes hebdomadaires organisées à destination de l'ensemble de l'équipe périscolaire
- contribuez à l'accueil et à la formation des animateurs nouvellement recrutés

Dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires des mercredis et des centres de loisirs vacances, vous assurez la direction de l'accueil de loisirs comportant notamment :

- le suivi du registre de pointage
- l'animation des réunions de préparation
- l'élaboration du planning d'activité
- la communication aux familles
- les pointages informatiques des présences
- la direction de la structure, notamment le suivi des activités en veillant au premier titre à garantir la sécurité affective, physique et morale des enfants placés sous sa responsabilité
- la gestion budgétaire
- la responsabilité fonctionnelle de l'ensemble des animateurs durant les temps d'accueil

Enfin, vous assurez la suppléance du ou de la directeur.rice de pôle périscolaire en son absence.

Compétences et qualités requises

- Condition de diplômes pour les non-titulaires du grade d'animateur territorial : BAFD à minima (complet ou en cours d'obtention)
- Réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs
- Méthodologie de projet
- Protocoles d'hygiène et de sécurité, réglementation d'un établissement recevant du public, d'un établissement d'accueil du jeune enfant
- Droit de l'enfant et de la famille, Protection de l'enfance (signes de maltraitance, procédures à suivre)
- Connaissance environnement territorial et réglementation HACCP
- Gestion de conflits, techniques de communication, d'animation de groupe
- Capacité à construire une relation de qualité avec les enfants et leur famille
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique et à évaluer les actions menées
- Capacité à observer et analyser des situations, à en rendre compte
- Capacité à mener des actions individuelles et collectives
- Capacité à être force de proposition
- Capacité à organiser avec l'équipe l'accueil des enfants et des familles : aménagement de l'espace, déroulement des différents temps
- Connaissance des procédures administratives
- Organiser le travail d'équipe, encourager et accompagner la formation
- Favoriser l'innovation, la créativité, la motivation, garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques professionnelles
- Mener des entretiens individuels, organiser et animer des réunions, des temps d'échange
- S'informer et actualiser ses connaissances
- Maîtrise de l'outil informatique
- S'adapter au public, être à l'écoute, observer, maintenir un cadre sécurisant, respectueux, bienveillant pour chacun
- Qualité relationnelle, qualité d'expression orale et écrite, capacité à travailler en équipe, sens du service public

- Neutralité, discrétion professionnelle, devoir de réserve, maîtrise de soi, esprit d'initiative, créativité, capacités d'adaptation, autonomie, disponibilité

Conditions :

Lieu de travail principal : accueil de loisirs

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle

Participation à la mutuelle et titre-restaurant (sous conditions)

Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

30h44 par semaine en moyenne (annualisation du temps de travail)

Horaires spécifiques soumis à variation saisonnière

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire, par mail à : votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Relations Humaines au 01.49.15.55.60.

N.B : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.